

Journée de formation des Maîtres de Stage

UFR Pharmacie

27 Janvier 2025

Informations générales

- Effectifs

2024-2025				
DFGSP2	DFGSP3	DFASP1	DFASP2	6 ^{ème} année
117	53	72	112	62

- Voies d'accès

	Année d'admission en pharmacie	2024-2025						
		PASS	LAS1	Au moins 120 ECTS (LAS2-3/master**)	Licence SPS*	Paramédicaux	Passerelles	Etudiants étrangers (UE et hors UE)
Nombre d'étudiants admis	Amiens	58	2	41			6	107

Informations générales

Nombre de pharmaciens maitre de stage :

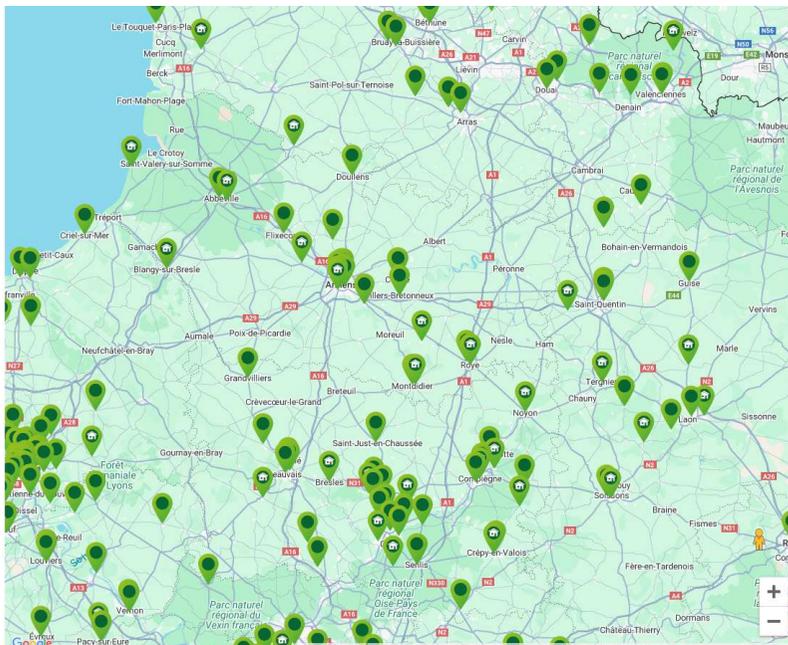
- Aisne : 78
- Oise : 101
- Somme : 92

Nombre de stagiaires 6^{ème} année 2024-2025 : 50

- Aisne : 4
- Oise : 18
- Somme : 25
- Hors région : 3

Informations générales

<https://cpcms.fr/2022/>



<https://cpcms.fr/2022/se-rendre-visible/>

Le Collège ▾ Stages ▾ Maîtres de stages ▾ Associations ▾ Formations ▾ Les essentiels ▾ Contact

SE RENDRE VISIBLE

Cette fiche* a été élaborée pour répondre à la question fréquente des étudiants.

« Est-ce que vous pouvez m'indiquer un bon maître de stage ? »

Elle est destinée à aider les futurs stagiaires à choisir leur maître de stage en les informant sur leur parcours, leur singularité, leur expérience et leur localisation. Nous ne doutons pas de votre motivation à en faire usage et vous remercions de participer à sa propagation.

[Créer une Fiche Informatrice](#) [Modifier une Fiche Informatrice existante](#)



*Cette fiche n'est pas un document administratif ou contractuel comme la demande d'agrément.

Informations générales

<https://cpcms.fr/associations/amiens/>

The screenshot shows the website for the Collège des pharmaciens conseillers et des maîtres de stage de Picardie. The header features the organization's logo and a navigation menu with links for Accueil, Bureau, Statuts/RI, Ressources, Comptes-rendus, Devenir maître de stage, and Contact. The main content area is titled 'Accueil' and includes a search bar, a section for 'Adhérer à l'association!', and a featured article about the 'Journée de formation des maîtres de stage' on January 27, 2025. The article text mentions the CPCMS Picardie invitation, the program details, and information about the 2024 inter-faculty dispensation prize.

Collège des pharmaciens
conseillers et des maîtres
de stage de Picardie

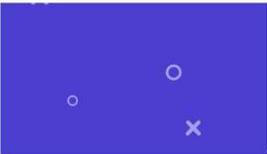
COLLÈGE
des pharmaciens
Conseillers et Maîtres de stage

Accueil | Bureau | Statuts/RI | Ressources | Comptes-rendus | Devenir maître de stage | Contact

Accueil

Rechercher...

Adhérer à l'association !



Journee de formation des
maîtres de stage et
adhesion 2025

Journée de formation des maîtres de stage:

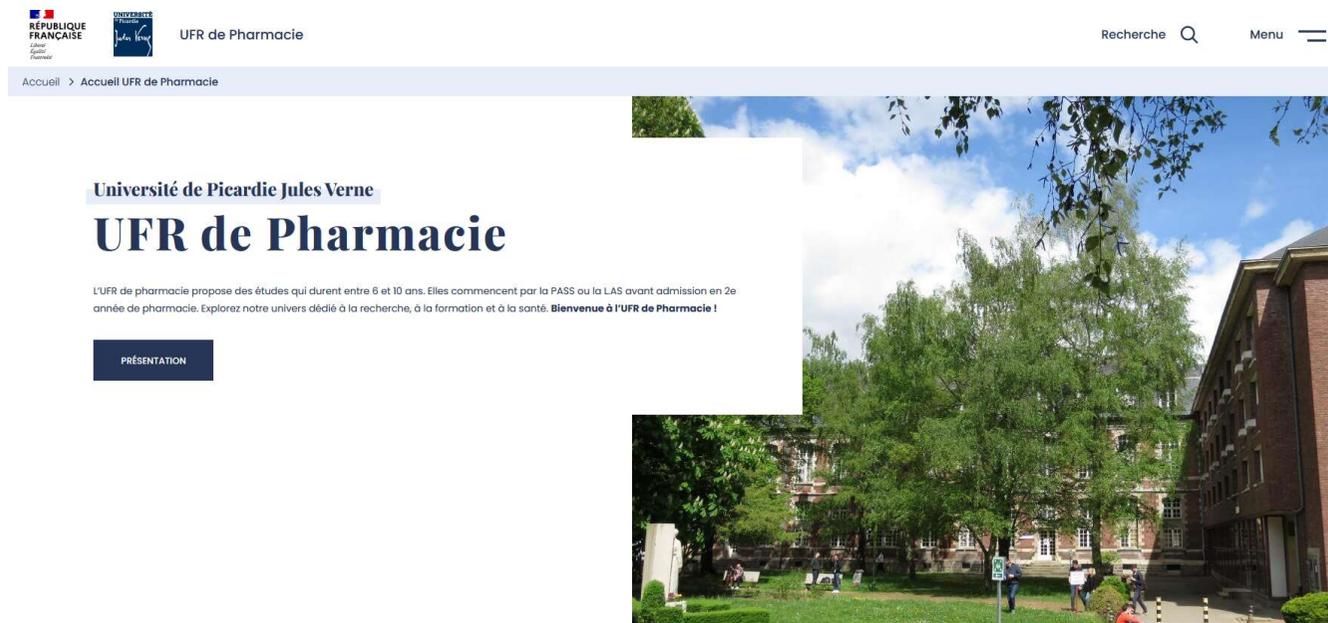
Chers confrères et chères consœurs, le CPCMS Picardie vous invite à sa journée de formation le LUNDI 27 JANVIER, de 9h30 à 17h30, à Amiens.

VOICI LE PROGRAMME: [Journée Maîtres de stage 27 janvier 2025](#)

L'édition 2024 du prix interfacultés de dispensation d'ordonnances, organisé par l'Appex, a eu lieu le lundi 25 mars dans l'ensemble des facultés de pharmacie. Ce prix a pour but de valoriser le rôle du pharmacien en insistant sur la qualité et la pertinence des conseils donnés aux patients. Les étudiants volontaires de 6ième année parcours officine présentent une dispensation d'ordonnance, à l'oral, en présence d'un jury local et filmée en vidéo. C'est Gaël Lefevre qui représentera la faculté d'Amiens lors de la finale nationale qui aura lieu le 7 juin à Paris

Informations générales

<https://pharmacie.u-picardie.fr/accueil-ufr-pharmacie>



The screenshot shows the homepage of the UFR de Pharmacie website. At the top left, there are logos for the République Française and the Université de Picardie Jules Verne. The text 'UFR de Pharmacie' is displayed next to the university logo. On the top right, there are links for 'Recherche' with a magnifying glass icon and 'Menu' with a hamburger menu icon. Below the navigation bar, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Accueil UFR de Pharmacie'. The main content area features a large image of a university building with a courtyard. Overlaid on the left side of this image is a white text box containing the following information: 'Université de Picardie Jules Verne' in a small font, 'UFR de Pharmacie' in a large, bold font, and a paragraph of text: 'L'UFR de pharmacie propose des études qui durent entre 6 et 10 ans. Elles commencent par la PASS ou la LAS avant admission en 2^e année de pharmacie. Explorez notre univers dédié à la recherche, à la formation et à la santé. **Bienvenue à l'UFR de Pharmacie !**'. Below this text box is a dark blue button with the word 'PRÉSENTATION' in white capital letters.

Informations générales

<https://pharmacie.u-picardie.fr/accueil-ufr-pharmacie>



→ [Comment procéder à mon inscription ?](#)

→ [Comment récupérer mon diplôme ?](#) → [Comment soutenir ma thèse ?](#)

→ [Comment devenir Maître de stage ?](#)

Informations générales

<https://pharmacie.u-picardie.fr/accueil-ufr-pharmacie>

Comment procéder à mon inscription ?

+

Comment récupérer mon diplôme ?

+

Comment soutenir ma thèse ?

+

Comment devenir Maître de stage ?

-

Pour devenir "Maître de stage", il faut :

- 5 ans d'exercice dont 2 ans en tant que titulaire,
- ne pas avoir été condamné en chambre de discipline dans les 3 ans précédant la demande,
- avoir le nombre d'adjoints requis par rapport à votre chiffre d'affaires,
- suivre chaque année la formation organisée à l'UFR de Pharmacie le dernier lundi de janvier pour être autorisé à accueillir en stage des étudiants de 3ème, 4ème et 6ème année.

Si vous respectez ces conditions, vous pouvez faire une demande d'agrément en complétant la demande ci-dessous :

Demande agrément | pdf - 868.12 Ko

Une fois votre demande d'agrément complétée, vous devrez l'envoyer par mail à : pharmacie.agrements@u-picardie.fr avec les DPC titulaire et adjoint(s) ainsi que la copie du carnet de métrologie.

Les demandes sont à déposer au plus tard pour le 15 octobre 2024 pour la Commission de novembre et le 15 avril 2025 pour la Commission de mai 2025

Stages cursus officine 1^{er} et 2^{ème} cycle

Stage initiation

- 4 semaines
- juin-juillet-août après première année

Semaine 1 – 2 Adaptation au monde de l'officine / Initiation aux éléments relatifs aux commandes et stockage de médicaments	Semaine 3 – 4 Initiation à l'exercice officinal et à la définition du rôle de pharmacien en tant que professionnel de santé et initiation aux activités annexes
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Dialoguer avec le maître de stage pour identifier les règles et les pratiques spécifiques à l'officine (aspect libéral et commercial, éthique, confidentialité, secret professionnel...)<input type="checkbox"/> Définir le rôle précis du stagiaire ainsi que celui de l'équipe officinale.<input type="checkbox"/> Prendre connaissance du logiciel pharmaceutique et des autres ressources (site de l'ANSM, application de l'ordre...) permettant d'avoir une information complète sur un médicament (Vidal, Dorosz) ou une pratique spécifique (assurance qualité)<input type="checkbox"/> Passer les commandes et les réceptionner, ranger les médicaments<input type="checkbox"/> Etre vigilant avec les médicaments ayant un stockage et des conditions de délivrance particulières (stupéfiant, chaîne du froid...)<input type="checkbox"/> Prendre connaissance du circuit du médicament<input type="checkbox"/> Etre initié à la gestion du stock (périmés, rappels de lot...) et des MNU (Cyclamed)<input type="checkbox"/> Préparer des ordonnances sous la surveillance du maître de stage (normales, sécurisées, stupéfiants)<input type="checkbox"/> Distinguer les différentes classes de médicaments et en saisir l'importance. Identifier les différents taux de remboursements<input type="checkbox"/> Observer les conditions réglementaires de prescription et de dispensation des médicaments : en déduire les obligations pour le pharmacien	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Assister le pharmacien lors de la dispensation : contrôle de la prescription (CI, IM, posologie...), dialogue avec le patient, conseils associés...<input type="checkbox"/> Appréhender les formalités administratives et assister le pharmacien lors de la saisie informatique de la dispensation.<input type="checkbox"/> Observer l'intervention et la valorisation de l'acte du pharmacien lors de la délivrance des médicaments exonérés.<input type="checkbox"/> Suivre la démonstration et la dispensation des dispositifs médicaux (contention, orthopédie, ORL...)<input type="checkbox"/> Examiner et distinguer les différents types de pansements<input type="checkbox"/> Etudier les différentes formes galéniques et l'usage des produits de santé<input type="checkbox"/> Observer et discerner l'accompagnement des patients lors d'un entretien pharmaceutique<input type="checkbox"/> Identifier et apprécier les actions de prévention (effets indésirables, voyage...) et de dépistages (TROD, glycémie, HTA...)<input type="checkbox"/> Assister à des demandes de prise en charge pharmaceutique pour une pathologie bénigne ou pour une urgence.

Stages d'application (en lien avec enseignements coordonnés)

- 1 semaine S2 DFGSP3 et 1 semaine S1 + 1 semaine S2 DFASP1
- Officine ou hôpital

Travaux à effectuer pendant le stage

- Etudier et faire le commentaire des ordonnances préparées par son maître de stage :
 - observer l'historique des patients,
 - se former à l'opinion pharmaceutique et à la constitution du dossier patient.
- Rencontrer avec le maître de stage les patients atteints des pathologies concernées et faire leur bilan de médication et leur suivi pharmaco-thérapeutique ;
- **Eventuellement** réaliser avec le maître de stage un entretien pharmaceutique d'un patient asthmatique;
- Préparer son « rapport de stage » qui sera l'étude et le commentaire détaillé de 2 ordonnances rendues anonyme en rapport avec les thèmes du stage. Le plan retenu est celui du cours.

Stages d'application (en lien avec enseignements coordonnés)

Travaux **pouvant être effectués** en accord avec le maître de stage

- Délivrer au comptoir les ordonnances en rapport avec les thèmes de stage. Donner les conseils hygiéno-diététiques appropriés.
- Présenter éventuellement à l'équipe officinale une des pathologies ainsi que les traitements associés.
- Intégrer dans l'ordinateur les commentaires concernant les médicaments en rapport avec les thèmes retenus (prises / repas, posologie, IM, CI ...) pour une dispensation optimale. A définir avec le maître de stage
- Rédiger des fiches conseils en rapport avec les thèmes retenus (ex : régime dans le cadre de l'HTA)
- Consulter les sites de l'HAS, de l'ANSM, du CESPARM

Stages d'application (en lien avec enseignements coordonnés)

- Points importants :
 - le stage doit être anticipé et préparé avec le maître de stage
 - L'étudiant doit communiquer au maître de stage les pathologies concernées
 - Le maître de stage doit préparer des ordonnances en lien avec ces pathologies
 - Le maître de stage doit prendre rendez-vous avec des patients afin qu'ils ou elles rencontrent l'étudiant
 - L'étudiant n'est pas en stage pour ranger les commandes, remplir le robot, ...
 - L'étudiant n'est pas en stage pour être au comptoir pour délivrance ordonnance en dehors pathologies concernées par enseignements coordonnés

Stages hospitaliers

- 6 mois temps plein

Stages cursus officine 3^{ème} cycle court

Stage de professionalisation

- 6 mois
- Début janvier à juin
- Suivi acquisition des compétences à compléter avec le stagiaire sur épione en début, milieu et fin de stage
- EducTour (organisé par MSA)
- Echanges étudiants 6^{ème} année/internes MG

Points généraux

- Pour tous les stages, convention signée maître de stage, étudiant et UFR AVANT le début du stage
- L'accueil d'un stagiaire pour stage application implique correction d'un mémoire de stage
- L'UFR n'intervient pas lors de problèmes entre étudiants salariés et titulaires. Par contre, travail étudiant en dehors des heures d'enseignements obligatoires (ED et TP) ET NON OBLIGATOIRES (CM)
- L'UFR n'intervient pas si un(e) étudiant(e) s'engage pour un stage et finalement change d'officine

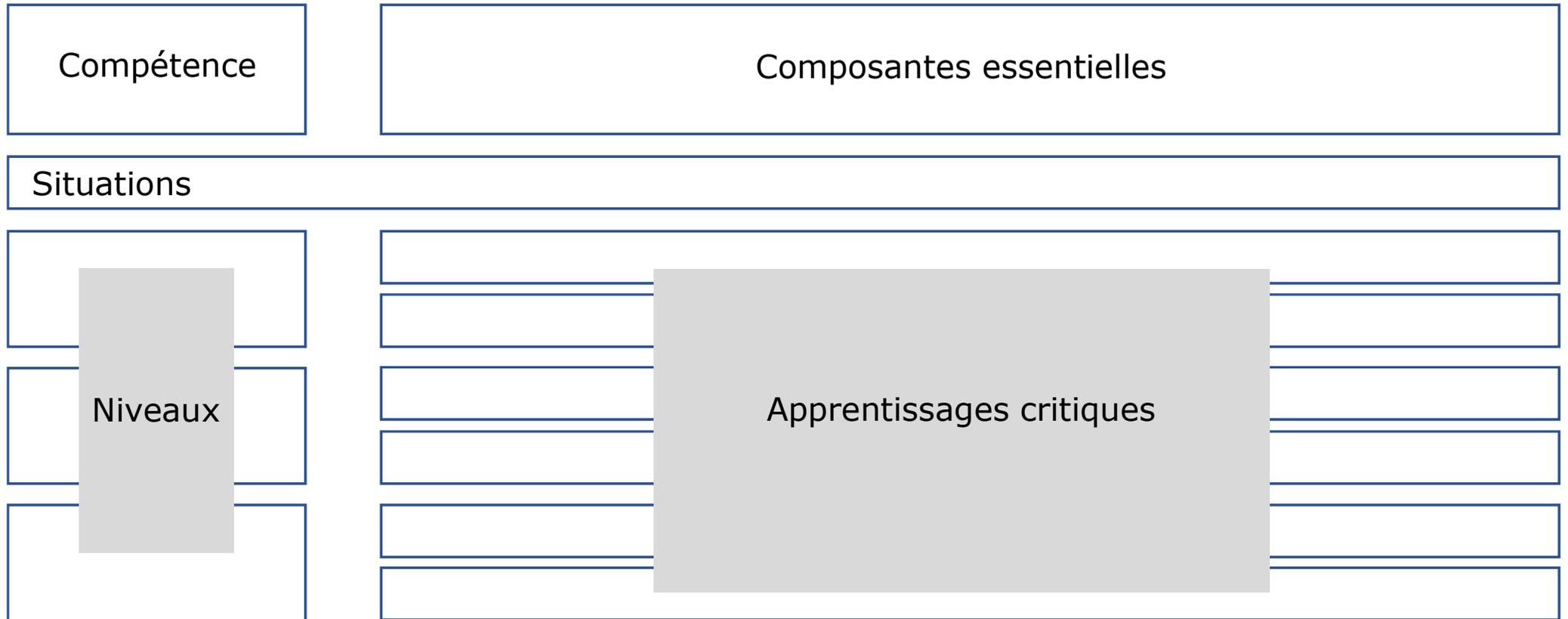
Stages cursus officine 3^{ème} cycle court

R3C

Points généraux

- Alternance cours/stage
- Création d'un statut d'étudiant de 6ème année pour les étudiants du DES court officine
- Pour les étudiants de la filière officine, rémunération revalorisée à hauteur de 1250€ nets par mois sur 9mois (qui seront répartis sur 12 mois si stage de 2 fois 6 mois) dans le cadre d'une fiche de paie unique versée par l'officine qui accueille l'étudiant (versement sous forme d'avance par l'officine, remboursée partiellement par l'UFR qui agrée l'officine et y affecte l'étudiant via la délégation des crédits MERRI de l'ARS)
- Elargissement de l'indemnité forfaitaire de transport (IFT) aux étudiants de 6ème année du DES court officine.

Format de référentiel d'une compétence



Domaine 1 : Dispenser des médicaments et autres produits de santé

1. En favorisant la prise de décision partagée par une approche collaborative en interprofessionnalité avec tous les acteurs du parcours de soin du patient (patient lui-même, entourage, autres professionnels de santé)
2. En adoptant une posture professionnelle, bienveillante et empathique
3. En respectant les règles de la déontologie, de l'éthique, des droits du patient et la législation pharmaceutique
4. En prenant des décisions fondées dans l'intérêt du patient sur des données probantes et en exerçant son esprit critique (intérêt de la santé du patient)
5. En tenant compte de l'impact environnemental des produits dispensés
6. En utilisant à bon escient les ressources numériques nécessaires à la dispensation

Situations

1. Dans le cadre d'une demande spontanée ou d'une demande de soin non programmée (« automédication » « bobologie »)
2. Dans le cadre d'une prescription médicale (simple ou complexe)
3. Dans le cadre de protocole de coopération interprofessionnelle

Débutant
Analyser une demande du patient

- Recueillir les informations pertinentes sur le patient et sa santé (auprès de lui, d'un aidant et d'autres sources d'informations, Identifier le patient concerné par la demande et/ou la prescription)
- Évaluer l'état de santé du patient (relier les informations cliniques, biologiques et/ou psychologiques, actes d'imagerie à une pathologie), son profil et ses besoins (formulés ou non et/ou indépendants de la demande et/ou de la prescription)
- Contrôler la recevabilité réglementaire de la demande et/ou de la prescription (en amont en prérequis connaître les différents statuts (médicaments, compléments alimentaires, DM...) et régime des produits (listés non listé...) cf Hélène)
- Évaluer la pertinence de la demande et/ou de la prescription
- Réaliser l'analyse pharmaceutique de la prescription (donc composition, forme galénique, quantité, dosage, rythme d'administration, sécurité, efficacité, effets indésirables, conseils de prise...IM, CI)

Intermédiaire
Concevoir un plan d'action

- Prioriser les éléments pouvant compromettre la sécurité, l'efficacité thérapeutique et l'adhésion du patient (ex. interactions médicamenteuses / Précautions d'emploi ou contre indications absolues, oubli fréquent de pillules...)
- Etablir un plan d'action au regard de la situation et des besoins du patient pour garantir un bon usage du produit de santé (ex. conseils associés à la dispensation, mesures HD, identifier les besoins d'information sur les différentes méthodes de contraception, appel du médecin... à définir dans le glossaire)
- Détecter et prévenir un mésusage

Avancé
Mettre en œuvre la dispensation pharmaceutique

- Dispenser des médicaments et des produits de santé (toutes les dispensations incluant la délivrance sans ordonnance au regard d'un test et de préparations magistrales)
- Évaluer l'efficacité et la sécurité de la dispensation (à préciser)
- Formaliser une intervention pharmaceutique (formuler une intervention pharmaceutique, échanger avec le prescripteur, coter l'intervention pharmaceutique et analyser régulièrement en équipe les interventions pharmaceutiques effectuées.
- Gérer un erreur de dispensation
- Construire et mettre en œuvre des soins pharmaceutiques moins impactants pour l'environnement (éco dispensation des produits de santé)
- (Ré)orienter vers un suivi et un accompagnement pharmaceutique des patients

Domaine 2 : Accompagner le patient dans son parcours de soins

1. En adaptant les modes de communication aux situations et contexte du patient (fragilité, précarité et en situation de handicap, polyopathologique, gestion de la « posture-patients = angoisse agressivité)
2. En favorisant la prise de décision partagée par une approche collaborative en interprofessionnalité avec tous les acteurs du parcours de soin du patient (patient lui-même, entourage, autres professionnels de santé, les associations de malades, aide médicale urgente : SAMU, les services d'urgences hospitalières, les centres antipoison et leurs réseaux (la mycoliste et les phytologistes)
3. En respectant les règles de la déontologie, de l'éthique, des droits du patient et la législation
4. En garantissant la continuité des soins et la sécurité du patient

Situations

1. Dans le cadre de l'exploitation de son dossier médical
2. Dans le cadre de la réponse à une situation d'urgence

- Hiérarchiser les données du dossier médical à prendre en compte dans la prise en soins du patient.
- Relier les données du dossier médical à un ou plusieurs contextes pathologiques
- Renseigner le patient sur les critères d'évaluation d'un produit de santé donné, son efficacité, sa tolérance, les adaptations nécessaires, ou le service médical rendu
- Identifier une urgence à caractère médical (niveau 2 de l'AFGSU)
- Colliger les informations nécessaires pour orienter ou prendre en charge le patient
- Mettre en sécurité le patient et le rassurer ; alerter si nécessaire

- Détecter dans le dossier médical les situations à risque, les situations de fragilité et le besoin de coordination du maintien à domicile
- Diversifier les accompagnements pharmaceutiques à l'officine, adaptés au besoin de chaque patient (cancérologie, sujets âgés, nutrition, pathologies chroniques...)
- Argumenter pour un patient une adaptation/optimisation de traitement
- Participer aux bilans partagés de médication (sujets âgés polymédiqués, cancérologie..)
- (Ré)orienter lors d'entretiens les patients vers un programme/des ateliers d'ETP et/ou un autre professionnel de santé
- Evaluer les signes de gravité ou de détresse vitale chez une personne en situation d'urgence

- Implanter la révision globale de la médication
- Structurer une conciliation pharmaceutique aux points de transition (conciliation ville-hôpital)
- Réaliser un accompagnement pharmaceutique adapté aux besoins du patient (bilans de médication partagé, entretiens pathologies chroniques, entretiens femmes enceintes, plan pharmaceutique personnalisé et de suivi pharmaceutique....)
- Participer aux expérimentations pour l'innovation organisationnelle du parcours de soins du patient (article 51)
- Différencier une situation d'urgence potentielle d'une situation d'urgence vitale
- Prendre en charge une situation d'urgence (techniques non invasives, antidotes, premiers soins) (malaise vagal, choc anaphylactique)

Débutant
Expliquer une situation au patient et/ou le protéger

Intermédiaire
Proposer un accompagnement pharmaceutique au patient

Avancé
Accompagner le patient dans sa prise en charge globale

Domaine 3 : Exploiter et gérer une officine

1. En prenant en compte la responsabilité sociale des entreprises (RSE) (enjeux éthiques, environnementaux, sociaux économiques)
2. En respectant le code de la santé publique
3. En engageant son exercice et celle de l'équipe dans une démarche qualité
4. En utilisant de façon appropriée les technologies et outils numériques

Situations

1. Dans le cadre du management de l'équipe
2. Dans le cadre de la supervision des préparations, des actes de dispensation et des actions de prévention (supervision des préparateurs et apprentis, étudiants)
3. Dans le cadre de la gestion administrative et comptable
4. Dans le cadre de la gestion du stock et des flux des produits

Débutant
Expliciter
l'exploitation et la
gestion de l'officine

- Rédiger une fiche de préparation
- Décrire une procédure qualité (s'appliquant aux 4 domaines du référentiel)
- Identifier les points de vigilance d'un contrat de travail
- Décrire l'organisation de l'officine ainsi que ses flux financiers

Intermédiaire
Participer à
l'exploitation et à
la gestion de
l'officine

- Etablir les procédures qualité pour les activités clés de l'officine (s'appliquant aux 4 domaines du référentiel)
- Identifier les attributions, droits, obligations et responsabilités de l'équipe officinale
- Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement
- Analyser la comptabilité d'une officine

Avancé
Exploiter et gérer
une officine

- Contrôler les différentes étapes conduisant à la réalisation et à la libération de préparations pharmaceutiques
- S'engager dans une démarche qualité (s'appliquant aux 4 domaines du référentiel; ex. double contrôle des ordonnances, PDCA Plan Do Check Act, possibilité de proposer une formation PRAQ de façon optionnelle?...)
- Interagir avec les différents acteurs socio-économiques de l'officine (fournisseurs, sécu, comptable, laboratoires...)
- Etablir une politique managériale (accueillir un nouvel arrivant dans l'équipe, gérer un conflit, établir un plan de formation pour l'équipe officinale, prévenir les situations de VSS et de harcèlement ...)
- S'engager et engager l'équipe dans une démarche de formation continue (lecture professionnelle, formation continue, suivi de l'actualité ..)
- Exploiter de manière sécuritaire et efficiente les outils de la santé numérique (communication, assistance à la téléconsultation, télésoins pharmaceutiques...) et logiciels
- Appréhender les enjeux d'une installation en officine (analyse de risque, mise en place d'une politique de vente...)

Compétence 4 : Déployer des actions de prévention et santé publique

1. En s'adaptant au niveau la littératie en santé du public (**déterminant de l'adoption de comportements favorables à la santé**)
2. En s'appuyant sur les programmes nationaux de santé publique et le concept une seule santé tout en tenant compte des spécificités territoriales (**radon, moustiques tigres, canicules, champignons...**)
3. En adoptant le principe de l'universalisme proportionné et en prenant en compte les réalités des parties prenantes (**Définition à donner et en étant équitable aller vers les populations les plus démunies...**)
4. En travaillant en interprofessionnalité (**en concertation avec l'ensemble des acteurs du soin**)
5. En respectant le cadre réglementaire et déontologique (**CSP**)
6. En utilisant des sources d'information professionnelles fiables et actualisées

Situations (dépistage)

1. Dans le cadre des missions de prévention primaire (vaccination et santé environnementale) et secondaire

2. Dans le cadre des missions de prévention tertiaire

3. Dans le cadre de la participation à la veille et aux alertes sanitaires avec les vigilances

Débutant Appliquer des actions

- Pratiquer les gestes techniques (vaccination, prélèvements naso-pharyngés, dépistage)
- Identifier des événements environnementaux à risque pour les patients (pic de pollution atm, canicule, froid, pollinisation...) et autres spécificités territoriales (radon, sites et sols pollués...)
- Repérer les patients à risque
- Participer à l'animation des ateliers d'éducation thérapeutique du patient
- Repérer et qualifier un événement sanitaire indésirable
- Appliquer une procédure de gestion à l'officine des alertes sanitaires

Intermédiaire Initier des actions

- Analyser le carnet vaccinal du patient ou du voyageur
- Sélectionner l'outil de dépistage approprié (TROD ou autotest ou kit), l'interpréter pour assurer l'orientation appropriée du patient
- Eduquer et orienter la population vers des comportements plus favorables à la santé (addictions, nutrition, perturbateurs endocriniens, plantes et champignons toxiques, allergènes...) en favorisant des actions de prévention populationnelles précoces
- Eduquer les patients à la gestion des déchets de soins et MNU (Cyclamed, Dastri), et au bon usage des antibiotiques en lien avec l'antibiorésistance
- Identifier la ou les problématique(s) de santé qui mériterait(aient) de bénéficier d'un programme d'éducation thérapeutique du patient
- Relayer les messages de vigilance

Avancé Coordonner des actions

- Prescrire un vaccin en toute sécurité ou orienter vers un centre de vaccination
- Déployer des actions de promotion de la vaccination et du dépistage auprès de la population
- Participer aux campagnes nationales de prévention des principaux facteurs de risque
- Réaliser les bilans de prévention (à préciser dans glossaire)
- Participer à un programme d'éducation thérapeutique du patient dans une démarche interprofessionnelle
- Se préparer à la gestion par l'officine des alertes sanitaires, crises sanitaires et/ou environnementales (risque chimique, microbiologique, canicule, événements extrêmes, confinement et accidents industriels et nucléaires, plan blanc)
- Déclarer un événement sanitaire indésirable auprès de la vigilance concernée (pharmacovigilance, addictovigilance, matériovigilance, hémovigilance, toxicovigilance, nutrivigilance...)

Merci de votre attention